Les Défenses de San Francisco.

Les canons à dynamite.

Presse Associée.

San Francisco, 21 novembre.—Le fort armé de canons à dynamite, situé sur les falaises au sud de Fort Point, et qui s'étend sur une longueur de près d'un mille, est maintenant prêt à détruire toute flotte ennemie qui se présenterait dans une limite de trois milles de la Porte d'or.

Les énormes canons brillent sous le ciel bien derrière les remparts. Ils ne ressemblent pas peu à d'immmenses grenouilles s'apprêtant à sauter dans l'océan.

Le lieutenant Milroy est nommé au commandement de la forteresse, la plus grande du monde, qui défend le principal port du Pacifique.

Un autre fort est construit à Sandy Hook, dans le New Jersey, mais il n'est armé que d'un canon de huit pouces et de deux canons de quinze.

Des expériences ont été faites ces jours derniers. Des obus ont été lancés avec une charge limitée de poudre, afin d'établir la pression d'air par laquelle les projectiles sont lancés hors des canons.

Dans la première semaine de décembre, des expériences auront lieu en présence du général Graham et de tous les officiers stationnés au Presidio et dans les postes militaires de la région.

Les projectiles et les charges seront les mêmes que celles employées en temps de guerre.

La Question Vénézuélienne.

Le départ du croiseur espagnol Alphonso XII.

Presse Associée.

Washington, 21 novembre—Le départ de la Havane du croiseur espagnol Alphonso XII pour le Vénézuéla a servi de base à une nouvelle sensationnelle annonçant que l'Espagne allait se joindre à la France et à l'Angleterre pour une démonstration contre le Vénézuéla.

Mais les fonctionnaires au courant de la question établissent que le croiseur accomplit une mission des plus pacifiques: celle du transport à Caracas du ministre d'Espagne au Vénézuéla.

Il paraît que Senor Otl, ministre d'Espagne à Caracas, est parti il y a quelques semaines à la suite d'une démonstration en faveur de Cuba faite sur le square Bolivar, en face de la légation. Le ministre n'a été l'objet d'aucune indignité et le Cabinet est resté étranger à la manifestation.

Le départ soudain du représentant de l'Espagne est la cause des craintes de difficultés avec l'Espagne, mais le gouvernement de ce pays ne s'est évidemment pas occupé de l'affaire.

Le général Quesada, du Vénézuéla, qui a pris une part importante à l'organisation cubaine à New York, est de nouveau installé sur sa plantation. Il n'est qu'un simple citoyen, et les autorités du Vénézuéla déclinent toute responsabilité de ses actions.

Mort d'un Ancien Consul des Etats-Unis.

Presse Associée.

Huron, Michigan, 21 novembre—Le docteur S. D. Face, ancien consul des Etats-Unis à Sarnia, Canada, et un politicien républicain bien connu, est mort ce matin d'une fixation de poitrine.

Grand incendie à Chicago.

Presse Associée.

Chicago, 21 novembre—Un incendie a éclaté au cinquième étage, cette après-midi à trois heures, de la bâtisse située aux numéros 175 à 181 de la rue du Canal à Chicago. Cette bâtisse était occupée par Charles Emerich et Cie. Le feu s'est communiqué à la maison voisine occupée par Shoher et Carqueville.

Plus tard—L'incendie sera confiné à trois grandes bâtisses. Les agents d'assurances estiment la perte à un million de dollars.

Terrible accident à Louisville.

Six enfants ensevelis.

Presse Associée.

Louisville, Kentucky, 21 novembre—Six gamins crensant une grotte à l'angle des rues Vint-huitième et Gayson ont été ensevelis ce soir par un éboulement du terrain.

Deux étaient morts quand on les a retrouvés, deux autres sont grièvement blessés et les deux derniers sont sortis sans une égratignure. Les morts sont Howard Rumage et Louis Snow. Will Rumage a les deux jambes cassées. Walter Gambel a un bras cassé. Otto Breod et Fred Baker ont échappé.

Ces gamins s'amusaient depuis plusieurs jours à creuser une espèce de grotte dans un revêtement de terrain.

Ils avaient déjà atteint une certaine profondeur quand l'éboulement s'est produit et les a tous ensevelis.

Snow et Rumage se trouvaient au fond quand la masse de terre est tombée.

Des appels de secours ont amené sur les lieux les compagnies d'échelles des pompiers et les voitures d'ambulance, et les secours ont été organisés en peu d'instants.

Brood et Baker ont été retirés sans difficultés. Walter Rumage et Gambel ont été promptement retrouvés également, mais une demie heure s'était écoulé avant que les travailleurs, malgré leurs efforts, aient pu découvrir les deux autres, et ils étaient morts.

Leurs parents sont arrivés et la scène a été des plus tristes quand les deux petits cadavres ont été trouvés.

Les Récompenses Accordées aux Exposants d'Atlanta.

Presse Associée.

Atlanta, Georgie, 21 novembre—Les récompenses accordées aux exposants d'Atlanta par le jury dont M. D. C. Gilman, de l'Université John Hopkins, est le président, ont été annoncées aujourd'hui.

La liste des récompenses a été soumise aux directeurs à la séance de l'après-midi, ont été approuvées et ont été rendues publiques. Elles comprennent des médailles d'or, d'argent et de bronze, ainsi que des mentions honorables.

Le jury est composé des experts les plus distingués dans toutes les branches, et leurs décisions ont une valeur exceptionnelle.

DERNIERE HEURE.

En Extrême-Orient.

L'ASSASSINAT DE LA REINE DE COREE.

Découverte d'un Complot.

La vengeance du Tai Won Kun.

LES ARRESTATIONS.

LE RETOUR DU COMTE YNOUYINE.

Les Japonais abandonnent leur tentative de contrôle sur la Corée.

LE RAPPEL DES TROUPES.

Le Japon doit s'effacer devant la Russie.

Mort du commandant des troupes japonaises à Formose.

La disparition graduelle du choléra.

LES DÉFENSES DE VLADIVOSTOCK.

LA FLOTTE RUSSE.

L'ARMÉE DE TERRE.

Presse Associée.

San Francisco, 21 novembre—Le steamer Rio de Janeiro est arrivé aujourd'hui à San Francisco, de Hong-Kong et Yokohama.

Il a été impossible d'obtenir la confirmation des nouvelles apportées à Victoria par l'Empress of China au sujet de l'assassinat de la reine de Corée.

Sous la date du 6 novembre, le *Japan Mail* publie l'article suivant:

Avant le coup-d'état, la reine mûrissait un plan politique comprenant la mort d'au moins cent vingt personnes de la faction qui lui était opposée. Une liste des victimes prochaines avait même été établie.

Après le massacre de ses adversaires, le plan de la reine était de rejeter l'assistance amicale du Japon et d'invoquer celle de la Russie.

La découverte du complot, quoique la partie la plus terrible ne semblât pas avoir été dévoilée, a conduit le Tai Won Kun et ses partisans à prendre des mesures rapides et décisives pour empêcher la mise à exécution du plan projeté.

Le ministre de la Maison Royale a lancé une proclamation annonçant le choix d'une nouvelle épouse pour le roi. D'après une coutume respectée depuis longtemps, cette proclamation a eu pour effet de suspendre le mariage de toutes les jeunes filles âgées de 13 à 17 ans dans tout le royaume.

De trente à quarante jeunes filles sont nommées et trois sont choisies. C'est parmi ces trois que la nouvelle reine est désignée.

Le steamer apporte également les nouvelles suivantes: *

Les arrestations continuent parmi ceux suspectés de complicité dans l'assassinat de la reine.

Le vicomte Miura, ministre du Japon en Corée, et tous les membres de la légation, ainsi que les autres fonctionnaires japonais à Séoul et de nombreux individus sont sous les verrous. Une enquête préliminaire est commencée à Hiroshima, où les accusés sont en prison.

Le comte Inouyine est toujours en Corée, mais on pense qu'il sera bientôt de retour.

L'opinion générale est que les Japonais vont abandonner leur tentative de contrôle sur la politique intérieure et extérieure de ce pays.

Les préparatifs pour le rappel des troupes japonaises stationnées en Corée continuent. De fait, en présence de l'opposition de la Russie, le Japon n'avait autre chose à faire qu'à s'effacer.

Son altesse impériale Kitashirakawno-Mijiu, commandant des troupes japonaises à Formose, est mort le 28 octobre dernier.

Mais suivant les vieilles habitudes, il est toujours parlé de lui comme s'il était vivant.

Il a été promu à un grade supérieur et de nouvelles décorations lui ont été conférées.

L'épidémie de choléra disparaît graduellement du Japon.

Une lettre d'un correspondant de Vladivostock établit que les autorités militaires russes n'ont pas fait construire moins de douze forts autour de cette ville depuis le mois d'août dernier.

Dans deux ou trois ans d'ici ces forts seront formidables et constitueront une défense permanente.

Il y a en ce moment quinze navires de guerre russes à la station navale du Pacifique. Tous sont peints en gris et prêts à l'action.

Les forces de terre ont été considérablement augmentées depuis l'année dernière, et des casernes ont été construites à grands frais dans plusieurs localités des environs.

Des magasins sont établis à la hâte par des centaines d'ouvriers, à une dépense, dit-on, de cinquante millions de roubles, et on estime qu'ils seront terminés avant la fin de l'année.

Le procès Balfour.

Presse Associée.

Londres, 21 novembre—Le procès de Jabez S. Balfour et de ses co-accusés des fraudes dans la compagnie Liberator, a commencé ce matin.

Les Craintes du Sultan.

Les Finances de l'Empire.

Presse Associée.

Londres, 22 novembre—Une dépêche de Constantinople publiée ce matin dans le *Chronicle* dit qu'un fonctionnaire a récemment déclaré, au cours d'une interview, que, pendant ces années dernières, le sultan a fait supporter au ministère des finances toutes les dépenses du palais.

Par ce moyen, Abd-Ul-Hamid a économisé sur sa liste civile quinze millions de livres sterling qu'il a placés en Russie et en Amérique, et les coffres de l'empire sont vides.

Le sultan est devenu monomane au sujet de sa sécurité personnelle. Le fonctionnaire interviewé déclare qu'il n'a plus la moindre considération pour vie des autres, et que ses conseillers les plus fidèles ne paraissent devant lui qu'en tremblant.

Le passage des Dardanelles.

Presse Associée.

Londres, 21 novembre—Une dépêche de Constantinople au "Times" dit que les représentants de l'Autriche, de l'Italie, de la Russie et de l'Angleterre ont demandé au sultan des firmans accordant le passage des Dardanelles à des gardes-côtes pour renforcer ceux de leurs gouvernements.

Soumission de Rebelles.

Presse Associée.

La Havane, 21 novembre — D'après une dépêche officielle reçue de Cienfuegos, province de Santa Clara, le chef insurgé Rego et deux cents de ses partisans se sont rendus aux autorités.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI, 22 NOVEMBRE 1895.

Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND, 11 AM

Haut du fleuve—BELLE OF THE COAST, 12 M

Bayou Lafourche—JOHN HOWARD, à 12 M

FAITS DIVERS.

Nouvelle-Orléans, 29 Nov. 1895.—Indications pour la Louisiane—Temps: beau, plus chaud; vents du sud.

Température du 21 novembre 1895.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	46	7
Midi	66	17
3 P. M.	68	18
6 P. M.	64	16

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

Mariages.—Wallace Jett à Mlle Mary Laubersheimer; Henry Eschmann à Vve Henry Burlage; William Stuart à Mlle Célina Burkhardt; John Barrett à Mlle Imogène Cassidy; Peter Kellwage à Mlle Jane Krumbhaar; Chas Robinson à Mlle Margaret Mitchell.

Naissances.—Mesdames Geo Nurs, Jr., une fille; Chas Sarzin, une fille; Alexandris Edgar, une fille; John B. Groves, un garçon; Frank Burlage, un garçon; Carl Seiser, un garçon; F. Bruder, un garçon; Marita Streiver, un garçon; Henry Eckers, un garçon.

Décès.—Christian Fritsch, 17 jours, 723 Dorgé; Louis Fettete, 2 mois, Ursulines et Lopez; Elizabeth Higgerson, 5 ans, Delord et Broad; Stephen Boya, 45 ans, 1:20 Prytanée; Cesaar Pierre, 48 ans, Bourgogne et Piété; Veuve Alphonse Chaunier, 60 ans, Bourbon et Quartier; enfant du sexe féminin de Mme Charles Montégut, 20 heures, 1905 Nord Esplanade; Léonard Fach, 83 ans, 926 avenue St Roch; Arthur Griffin, 7 mois, Deuxième et Saratoga; Veuve Mary McCormick, 84 ans, 2223 Quatrième; Mme Barbara Wolf, 47 ans, 801 Amériites; Mary Maninger, 85 ans, St-Ferdinand et Villeré; A. N. Tourné, 84 ans, 2445 Esplanade.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.—P. A. Bocas vs O'Malley et Clan—$825 saisie provisoire.

W. J. Chapman vs Armour Packing Co.—$400 sur un compte courant.

Horter & Eice vs Illinois Pickling Mfg Co.—$216 01 sur un compte-courant.

Standard Guano & Chemical Mfg Co., vs Chas B. Schenck—injonction.

Les succcssions suivantes ont été ouvertes:

James Thoraton Tucker, Hy Blood Jr., Mme Laura S. Blood, Robt S. Day, Abe F. Grandy et Hy H. Smith.

Connect out Mutual Life Insurance Co. vs Peter V. Fraser—$7,965 sur un contrat.

Benjamin P. Dupont vs Raoul Tannerat et autres—$177 50 sur un compte courant.

The Illinois Pickling & Mfg., Co., vs ses créanciers—demande d'un sursis.

R. A Vancleave Jr., vs A. J. Nelson—procès de $5,000.

Cour Criminelle de District.—Section A.—Juge J. H. Ferguson.—Condamnations:

Joe Patterson—port d'arme cachée; $75 d'amende et 10 jours de prison.

John Tinsley—actes de violence; 3 mois d'incarcération.

Nolle prosequis:

Buddy Edwards, alias Buddy Howard, larcin, et George Rehm, attaque à main armée.

Andrew Ladd—meurtre: l'affaire a été remise à ce matin à cause de l'absence d'un témoin important.

Première cour de police correctionnelle.—Geo Thomas—insultes, ivresse, bris de paix, méfaits, langage obscène et violation de l'ordonnance 4,752; $175 d'amende ou 210 jours d'incarcération.

Harry Schneider—ivresse, insultes et bris de paix; $30 d'amende ou 60 jours de prison.

Jno. Glover—ivresse et bris de paix $20 d'amende ou 60 jours d'emprisonnement.

Mis sous caution:

Rudolph Klotz, Jas Cain et Mme Trainor, actes de violence; Mme M. Spohr, parjure; Emanuel De Alexis, menaces.

Squire Thomas—actes de violence; renvoyé devant la cour criminelle sous $250 de caution.

Marie Johnson—bataille et bris de paix; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Deuxième cour de Police correctionnelle.—Albert Power et Wm Swanson—bataille et bris de paix; $5 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

David Suttle, Wm Tobin, B. Andry, Wm Whalen, Geo. Watson, Marion Richardson et Elmer Weckerly—allures suspectes; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Jean Baptiste Poirot et Joseph Lacoste—vente de lait falsifiés; $10 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Ed. Sévéria—bataille; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Mis sous caution:

Alexis Ribot, actes de violence; Ernest Dufau, abus de confiance et détournement; Albert Kiansen, attaque et blessure.

Charles Carter, alias Clark—meurtre; renvoyé devant la cour criminelle sans bénéfice de caution.

Une enseigne de bon goût.

A deux heures de relevée hier, a eu lieu la pose d'une enseigne sur la devanture du magasin de M. P. A. Cavaroc, rue Carondelet, 220, en face de la Bourse au Coton; enseigne d'un genre nouveau faite en carton-pierre et sortant des ateliers d'un artiste hors de pair, M. Georges Soulié.

Cette pose n'a pas été banale; au contraire, elle a revêtu le caractère d'une fête intime où les élus, pour être peu nombreux, étaient choisis, un *select fou*, dirait un anglomane, un dessus de panier, quoi.

M. Soulié ne fait pas un secret de la composition, complètement étonne, de cette substance qui a servi à la confection de l'enseigne en question, substance qui peut braver impunément les atteintes du temps.

L'enseigne fixera assurément l'attention des passants; c'est une heureuse allégorie: un dégustateur, au nez légèrement *carminé* contemple d'un air béat tout un régiment de bouteilles aux étiquettes desquelles se devine l'excellence du contenu.

Notre viveur quitte la table ou va s'y mettre, car il a une serviette nouée au cou; sa tête émerge d'une touffe de vignes, et un large sourire lui éclaire la face—c'est plutôt un *pest* qu'un *ante prandium*.

M. Soulié a fait là œuvre d'art; même dans les menues choses, il serait impossible à l'artiste de faire grotesque, le voulût-il; son talent s'y refuserait.

L'enseigne nouvelle qui orne le fronton du magasin de M. Cavaroc n'échappera pas à l'appréciation, à l'admiration des gens de goût; et nous ne serions nullement surpris que nombre d'industriels s'adressassent à M. Soulié pour avoir, eux aussi, leurs enseignes allégoriques.

Incendie.

Vers cinq heures, hier après-midi, un feu a éclaté dans une bâtisse à deux étages, située rue Carondelet, Nos 1062 et 1064, appartenant à M. J. Pinckney Smith et occupée d'un côté par Buckley et Kelley comme manufacture d'eau minérale et, de l'autre côté, par Frank Eberbe, comme buanderie.

La bâtisse, assurée à la compagnie Interstate, a été endommagée pour environ $1,000.

L'installation de MM. Buckley et Kelly a subi des avaries de $1,500, en partie couvertes par une assurance de $500 à la compagnie Jackson.

Les meubles de M. Buckley, qui se trouvaient au second étage, ont été complètement réduits en cendres. Sa perte est en partie couverte par une assurance de $500 à la Independent Ins Co.

M. Eberbe, en essayant d'éteindre les flammes, s'est grièvement brûlé au corps et aux bras.

C'est M. Eberbe qui a accidentellemis le feu à un ferblanc de gazoline.

Un Vol fait avec un Rare Aplomb.

Voici un vol avec effraction, très rare, et qu'il est même assez difficile de s'expliquer. M. A V. Choppin tient un magasin No 1621, Promenade Carondelet, entre Claiborne et Robertson. Des voleurs ont pénétré chez lui, on ne sait trop à quelle heure de la nuit; ont essayé d'ouvrir le coffre-fort et, n'y ayant pas réussi, ils l'ont traîné sur le trottoir, l'ont chargé sur un véhicule quelconque et l'ont emporté. Où? on ne sait pas; mais ils l'ont rapporté non loin de l'endroit où ils l'avaient enlevé, après n'en avoir trouvé dedans aucune valeur.

Un laitier, passant, hier, de grand matin, au coin de la nouvelle rue St-Bernard et de l'avenue de Londres, aperçut le coffre dans un terrain vide et en fit part à la police, qui s'est mise immédiatement à la chasse des voleurs, mais n'a encore trouvé la trace d'aucun d'eux.

L'affaire Bier.

Vers quatre heures, hier après-midi, une conciliation a eu lieu au bureau de l'avocat de district, entre le juge J. C. Moise et MM. Cunningham, Lazarus et Moore.

Il a été longuement question à cette conférence du "nolle prosequi" que M. Butler veut enregistrer dans l'affaire Bier.

Le juge Moise est toujours opposé à la mise en liberté de M. Bier. Il a dit que si M. Butler proposait un "nolle prosequi," il se verrait forcé de le refuser, et qu'à l'ouverture de sa cour, il prononcerait de suite la sentence du condamné.

Corps trouvé.

A six heures un quart, hier matin, Amédé Blanchard, en passant sur le quai, au pied de la rue Conti, a découvert le corps de Thomas Pintard, qui flottait dans le fleuve. Il l'a aussitôt retiré de l'eau et en a avisé le coroner.

Pintard demeurait rue Opelousas au No 59, à Algar, et était employé comme charpentier à bord du steamer Paul Tulane.

Il avait disparu, depuis le 11 de ce mois.

L'Etat de M. Porter, la Victime de Pat. Hearns.

La double et odieuse tentative de meurtre de Pat. Hearns sur la personne de M. Porter et de sa petite fillé Marguerite avait hier profondément indigné la communauté. On savait que la victime était grièvement blessée et que sa vie était en danger. Pour satisfaire la curiosité publique et répondre aux sentiments de sympathie qu'inspirait à tous la famille Porter, nous sommes allés aux informations. Le blessé va beaucoup mieux. On est, maintenant, à peu près sûr de le sauver. Ce mieux, que nous avions signalé, dès hier, se maintient. Le Dr Levy, qui le soigne, a découvert la place où s'était logée la balle. Il a pu l'extraire du corps, hier matin. Le projectile, fort heureusement, n'a pas traversé les poumons; il s'est arrêtée dans la partie musculaire du dos. Le docteur est plein de confiance. Il croit pouvoir sauver son patient.

Il est probable que quand l'affaire Hearns sera appelée, M. Porter pourra comparaître comme témoin.

Il en est de même de son intéressante petite fille; elle va beaucoup mieux. Elle ne souffre plus que quand elle est obligée de remuer la jambe blessée.

Quant à Mme Porter, elle est extrêmement sensible aux témoignages de sympathie dont elle a été l'objet de la part de tous ceux qui connaissent sa famille; mais les visites sont si fréquentes et la sonnette est si souvent agitée, que le malade en est gravement incommodé. Il était encore souffrant, hier soir, des effets du chloroforme qu'il avait fallu lui administrer.

Quant au meurtrier, il conserve son attitude morne, taciturne. Il reste sourd à toutes les questions des reporters. On l'a, deux fois, hier et avant-hier, transporté à l'hôpital, pour le pansement de sa blessure.

Chose dont nous nous doutions déjà, Hearns n'est pas tout à fait étranger à la politique. Il a été, s'il ne l'est encore, un politicien de bas étage. C'est par le juge Whitaker qu'on a appris ce détail. On se rappelle que quand Hearns avait été arrêté, il y a quelques mois, pour avoir, en état d'ivresse, grièvement injurié M. Porter, il s'était conduit d'une odieuse façon devant la cour; il s'était montré insolent, emporté; le juge indigné l'avait châtié sévèrement et condamné à une très forte amende. C'est alors que l'on chercha à exercer une forte pression sur M. Whitaker.

Hearns avait des amis politique qu'il s'était faits dans le premier ward; ils vinrent trouver le juge pour le prier de réduire l'amende et de relâcher le prisonnier. Celui-ci avait, disaient-ils, de l'influence dans le ward.

Sa candidature à lui, juge, pouvait bien en souffrir aux prochaines élections.

C'est ainsi que l'on procède généralement dans ce monde interlopé; chacun de nous sait cela. C'est une des plaies de la République Américaine, et en particulier de la Louisiane.

Il paraît que le juge Whitaker s'est montré inflexible en cette circonstance: "Hearns doit payer son amende dit-il, ou aller en prison, dût le premier ward me tourner le dos." Il fallait s'exécuter. Hearns s'exécuta, mais il en garda une rancune mortelle contre Porter, cause de sa mésaventure.

Nous avons déjà fait pressentir pourquoi le juge Whitaker n'avait pas, sur la demande de M. Porter il y a quelque temps, mis Hearns sous caution. Le juge a été hier très explicite à cet égard; les raisons qu'il a données nous paraissent fort justes. Il est possible qu'il ait reçu la lettre de M. Porter; mais il ne se le rappelle pas. Il est si accablé de communications de ce genre! mais eût-il reçu, en effet, cette missive, qu'il n'avait nullement le droit de procéder à l'arrestation de Hearns. Il fallait pour cela que M. Porter lui-même ou quelqu'un de ses amis fît un affidavit sous serment contre Hearns en vue de le forcer à cesser ses menaces, à ne pas troubler la paix publique; alors, et seulement alors, le juge pouvait et devait agir.

En ce qui concerne la communauté en général, sans distinction de position sociale ou d'opinion politique, elle est indignée contre Hearns et l'on espère qu'il sera châtié comme il le mérite. Pris ou non de boisson, il faut qu'il soit responsable de ses actes. Il est à croire que le meurtre était prémédité et que l'assassin ne s'était enivré que pour se donner "du cœur", comme disent ses pareils.

Le Docteur Walker condamné à huit mois de prison par le juge Parlange.

Le Docteur Wm. Walker, couleur, a comparu, hier matin, devant la Cour de circuit des Etats Unis et a été condamné par le juge Parlange, à huit mois d'incarcération, à la prison de Paroisse.

Walker est l'individu qui se présentait sous différents noms et faisait croire aux gens de couleur qu'il était un agent du gouvernement. Il a, par ce moyen, extorqué à plusieurs personnes leur pension de retraite.

Walker a demandé au juge de le faire transférer dans le pénitencier de *Kings County*, mais sa demande a été refusée.

ÉVADÉ.

Gourdain à Topeka.

Le juge Ferguson a reçu hier, vers 1 heure de l'après midi, un télégramme de Topeka, Kansas, lui annonçant que Gourdain, le fameux Gourdain que l'on ne voulait pas lâcher, se trouvait à Topeka, sous la charge d'un marshal des Etats-Unis.

Après cette nouvelle, il est inutile de discourir à perte de vue et de raison sur les conséquences d'un procès qui, plus que probablement, n'aura pas lieu. Que ne disait-on pas, hier matin, à ce sujet? Gourdain, prétendait-on, a bien des atouts dans son jeu et il n'a pas encore jeté ses meilleures cartes sur table. On allait plus loin, on disait qu'il paraîtrait aujourd'hui, armé d'un long document, émanant de l'avocat-général Harmon et faisant opposition au jugement de la Cour de la Nouvelle-Orléans.

L'avocat-général Cunningham, lui-même, qui était en correspondance avec les autorités judiciaires de Topeka, ne croyait guère à la possibilité du commencement du procès aujourd'hui.

Gourdain a tranché lui-même toutes les difficultés et mis un terme à toutes les conjectures, à tous les racontars, il a disparu, il s'est évadé; il est sous la garde d'un marshal des Etats Unis, qui, certes, ne le lâchera pas et des mains duquel, il a tout intérêt à ne pas s'échapper.

LE TURF.

La réunion d'Hiver.

La journée de début aux Fair Grounds promet d'être des plus attrayantes. Le bon soleil d'automne a saison de la "vague froide" qui s'est abattue sur la Nouvelle-Orléans avant-hier, et tout semble promettre qu'il jouera dans les beaux arbres avec plus de succès que, peut-être, les sportsmen sur les favorits.

Tous les préparatifs sont terminés; la piste est en parfait état, et les amateurs assisteront certainement à des luttes intéressantes.

Malgré l'adjonction des nouvelles écuries, l'abondance des chevaux est telle, qu'un grand nombre ont dû être logés hors de l'enceinte du champ de courses.

N'empêche que leurs propriétaires les ont régulièrement amenés chaque jour sur la piste d'entraînement construite sur la pelouse, et les ont préparés à entrer immédiatement en lice.

Le travail des chevaux a été suivi avec attention par les amateurs et les gens du métier et bien des opinions ont été formées sur tel ou tel cheval. Mais gare aux surprises et attendons le programme.

Tel gagnant certain d'une course se comportera peut-être de façon à arriver bon dernier, tandis que d'autres dont on n'avait pas remarqué l'état gagneront au petit galop.

Mais si quelques sportsmen ont à regretter leur après-midi, les autres reviendront des Fair Grounds enchantés des embellissements apportés à l'hippodrome, et du sport magnifique offert par le Crescent City Jockey Club, dont les efforts incessants ont placé au premier rang la réunion de la Nouvelle Orléans.

Chapeaux en bois.

On a vu des chapeaux de soie, de feutre, de paille et de cuir; les couvre-chefs en bois étaient plus inédits, et l'Amérique—ce foyer de progrès—devait comme toujours en avoir la primeur.

Il vient de se créer à Chicago une importante maison pour la fabrication et la vente de chapeaux en bois qui revêtiront, au gré des clients, la forme de gibus, melons ou mascottes.

L'érable qui fournit déjà aux Yankees le sucre, sera mis à contribution pour la matière première. Ces chapeaux seront d'ailleurs recouverts d'un tissu qui leur donnera l'aspect des coiffures ordinaires.

A quand les chapeaux en papier?

Commencement d'incendie.

Vers dix heures et demie, hier soir, un feu a pris naissance dans une bâtisse à l'angle des rues Orléans et Robertson, appartenant à Louis Perina et occupée comme magasin d'épiceries par Mike Carano.

La maison assurée $1,000 à la compagnie Phœnix, a été avariée pour environ $200. Les flammes ont été éteintes par les pompiers de la compagnie No 21. Pas d'alarme.

Bureau de Santé.

Les membres du Bureau de Santé se sont réunis, hier soir, sous la présidence du Dr Olliphant.

Dans un rapport qu'a lu celui-ci, il est dit que depuis la dernière réunion du Bureau six personnes de couleur atteintes de la petite vérole, sont arrivées à la Nouvelle-Orléans, de la paroisse Terrebonne, et que le docteur Woods a été envoyé faire une tournée d'inspection sur le chemin de fer Southern Pacific.

Le Dr Olliphant a ajouté qu'il avait adressé au docteur Jones, l'inspecteur sanitaire de la paroisse Terrebonne, une communication relativement à la variole qui semble sévir dans sa localité, communication à laquelle il ne lui a pas encore été fait de réponse. Du vaccin a été envoyé au Dr Jones.

Le docteur Finney, retenu chez lui par la maladie, était représenté à la réunion par son assistant, le Dr Woods, qui a soumis son rapport.

Trente-quatre cas de diphtérie, dit ce rapport, ont été déclarés au mois d'octobre, et 2 morts; 7 cas de scarlatine; 33 cas de petite vérole, et 7 morts; 19,396 personnes ont été vaccinées ce même mois.

Depuis le premier novembre, 34 nouveaux cas de petite vérole ont été constatés et ont fait six victimes.

Le total des personnes atteintes de cette maladie depuis le premier janvier, s'élève à 240; le total des morts, à 47.

Il y a actuellement 30 cas de petite vérole à la Nouvelle-Orléans, 28 à l'hôpital et 2 à domicile.

Les médecins chargés de la vaccination ont été à 172 471 personnes; de ce nombre 136,638 avaient déjà été vaccinées.

Le Dr Finney ajoute dans son rapport qu'il s'est vu forcé, samedi dernier, de se dispenser des services de tous les médecins à l'exception de quatre, dont deux sont dans le premier district, un dans la troisième et un dans le quatrième.

Le Dr Lamb a été envoyé au champ de courses et y a vacciné 454 employés des diverses écuries.

Après une longue discussion, il a été décidé d'autoriser les excursions de gens de couleur, à la condition que le Bureau de Santé en ait connaissance.

Un voyage peu banal.

M. Rodman Wanamaker, le richissime américain dont on a signalé le séjour à Paris, dernièrement vient de faire, avec quelques invités de son choix, un voyage en "coach" de Paris à Londres, voyage peu banal, on le voit. Rien n'est d'ailleurs banal avec cet esprit si entreprenant.

Le coach a passé d'abord par Versailles, Saint Germain, Meulan, Mantes, Evreux, Pont l'Evêque, Trouville et Cabourg. On s'arrêta plusieurs jours à Cabourg, pour visiter la Normandie, Caen, Saint-Aubin, Bayeux, etc.... puis on embarqua à bord d'un steamer spécial, allant de Caen à Newhaven, les invités, le mail-coach et les douze chevaux qui formaient les trois relais.

De Newhaven on gagna enfin Brighton, Red Hill et Londres.

Le retour se fit par Boulogne, Abbeville, Beauvais, Pontoise et Saint-Germain, après vingt-cinq jours d'un superbe voyage de 70 kilomètres par jour, sans incident et sans accident.

M. Rodman Wanamaker a tenu les guides pendant ces 25 jours; il avait à côté de lui, sur le mail, sa femme et sa charmante fille; son père, l'ancien ministre des postes et télégraphes aux Etats-Unis; MM. Addicks, Fischhof, John Wanamaker, le prince Ali-Fazil et miss A. Ferry.

A chaque étape, tout était préparé avec un soin sans égal, et les chambres retenues pour chaque invité étaient ornées de fleurs envoyées chaque matin de Paris!

Voilà un voyage sans précédent et que bien peu de personnes pourraient imiter dans de telles conditions.

Voleur de Grand Chemin.

Hier soir, à neuf heures, Arthur Rutz, un boulanger âgé de 22 ans, natif d'Allemagne, a été accosté par un inconnu, à l'intersection du L. & N. R. R. et du chemin Pontchartrain.

L'étranger l'a frappé à la tête avec une barre de fer et lui a ensuite retourné les poches.

L'inconnu s'est enfui, en emportant une somme de $11.

Rutz s'est rendu au poste du cinquième precinct et les agents de police l'ont fait transporter à l'hôpital.

Le signalement du malfaiteur a été télégraphié à tous les postes de police.

La meilleure de toutes les Poudres-Levain.—Dernier rapport du Gouv. des E U

Royal Baking Powder

ABSOLUMENT PUR.

FEUILLETON.

No 53 Commencé le 18 septembre 1895.

Blessée au Cœur.

PAR JULES MARY.

DEUXIÈME PARTIE.

LES MISÈRES D'UN CONDAMNÉ.

XI

(Suite.)

—A Southampton, l'inconnu qui surveillait Haudecœur pour son compte personnel nous a télégraphié en nous annonçant l'arrivée de la *Britania* et le prochain départ de l'évadé par un des bateaux qui font le service du Havre. Au Havre, au débarcadère, deux de mes agents attendaient Haudecœur pour le cueillir à sa descente, mais Haudecœur avait éventé le piège, avait filé sur Douvres, et là, pris le bateau de Calais. Mes agents étaient assez déconfits, ne sachant à quel saint se vouer, quand sur le quai même du bassin du Commerce, au Havre, un gamin leur remit cette lettre au crayon, qui les mettait au courant, avec une étonnante précision, des faits et gestes du forçat.

Gérard parcourut encore.

—Les agents purent se convaincre le lendemain même, à Calais, qu'ils n'avaient pas été trompés et que tous ces mystérieux renseignements étaient de la plus minutieuse exactitude.

Il y eut un moment de silence entre les deux hommes.

Le chef de la sûreté paraissait considérer Gérard avec une certaine curiosité qui n'était pas exempte d'arrière-pensée.

Cependant, il se taisait.

Ce fut Gérard lui-même qui, en l'interrogeant, lui donna l'occasion de dévoiler cette arrière-pensée.

Le jeune homme demanda:

—Et vous n'avez aucun soupçon, monsieur, sur l'auteur de ces lettres anonymes?

Le chef fut quelque temps sans répondre.

Puis, tout à coup, comme en prenant son parti:

—A vrai dire, monsieur, j'ai, en effet, quelques soupçons.

—Et pourriez-vous m'en faire part?

—Oh! là-dessus, monsieur, vous êtes aussi renseigné que moi.

—Comment cela, s'il vous plaît?

—C'est bien simple. N'étiez-vous pas, il y a quelque temps, avec votre yacht, à Nouméa? Ne vous a-t-on pas vu à Bourail?

—C'est vrai.

—Le courrier, arrivé ces derniers jours, nous a donné certains détails sur votre présence là-bas... On affirme même que vous ou votre compagnon de voyage, du nom de Collivet, vous avez essayé de vous rapprocher de Haudecœur.... Un surveillant, appelé Jacquemin, a fourni quelques renseignements. Collivet accompagnait Jacquemin lors de l'évasion de Haudecœur dans le chenal.

Puis, Collivet et vous, après la disparition de Haudecœur, avez disparu vous-même. Jacquemin, interrogé par ses chefs, a fini par avouer que l'évasion, telle qu'elle avait été préparée par lui et par Collivet, n'était qu'un piège tendu à la crédulité du forçat. Votre compagnon en voulait à la vie du meurtrier de votre père. Et comme il n'agissait évidemment que par vos ordres, il est clair que vous étiez au courant de ses faits et gestes. Il est clair, aussi, que vous poursuivez Haudecœur d'une haine toute particulière puisque vous ne vous contentez pas de la vengeance que la loi a mise entre vos mains et du châtiment par lequel le meurtrier de votre père a payé son crime....

Abîmé, fermant les yeux, Gérard écoutait, comme plongé dans un abîme des ténèbres.

L'intervention occulte de Collivet se dessinait de plus en plus, mais sans que cela fît de la clarté dans ses ténèbres.

Pourquoi cette intervention, en ce sens?

Le chef ajoutait, sans cesser d'observer le jeune homme:

—Voilà pour quel motif, monsieur, je vous disais tout à l'heure que vous deviez connaître aussi bien que moi l'auteur des lettres anonymes. L'auteur de ces lettres, ce ne peut être que vous ou Collivet.

Gérard, machinalement, répondait:

—Evidemment, ce ne peut être que moi!

Le chef de la sûreté se leva, indiquant à Gérard que le moment était venu de prendre congé.

Gérard ne s'en aperçut pas.

Il murmura:

—Et pourtant, monsieur, si vous vous trompiez?

Le chef eut un mouvement d'épaules indifférent.

Cela voulait clairement dire:

—Qu'à cela ne tienne. Admettons que je me trompe. Cela n'a aucune importance pour moi et en somme ne me regarde pas!

Un instant, Gérard eut envie de tout dire au chef de la sûreté:

Son incertitude en ce qui concernait la culpabilité de Haudecœur.

La résolution qu'il avait prise de le sauver.

Les moyens qu'il avait employés.

L'accusation dont il était l'objet de la part de Haudecœur lui-même, de sa femme et de sa fille, retournant contre lui le d